

Rachat de Bouygues Telecom : L'Arcep vigilante sur la position d'Orange

Pour Sébastien Soriano, [le rapprochement de Bouygues Telecom et d'Orange](#) peut être vu comme « l'ultime étape de la consolidation » des télécoms français ou comme « une régression » concurrentielle. Une analyse que le président de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) partage aux [Echos](#) la veille des traditionnels vœux du régulateur qui, cette année, s'illustreront par la présentation de la Revue stratégique, la feuille de route de l'instance de régulation.

Dans tous les cas, le régulateur entend veiller à ce que l'opération ne renforce pas la position d'Orange. Et si l'Arcep n'a pas le pouvoir direct d'intervenir, elle donne son avis à l'Autorité de la concurrence qui sera en charge du dossier (à moins [que ce ne soit la Commission européenne](#)). « Nous serons particulièrement attentifs aux marchés où la concurrence est encore limitée, notamment auprès de la clientèle des entreprises et dans les zones rurales », déclare Sébastien Soriano qui souligne le caractère inédit de cette consolidation dans le fait qu'un opérateur historique rachète un concurrent. Le président de l'Autorité n'oublie néanmoins pas que la maison conserve un pouvoir de véto sur les fréquences et peut en interdire le transfert entre opérateurs si le risque de déséquilibre concurrentiel est avéré, voire même de rétrocéder les ressources hertziennes à l'Etat.

Orienter la régulation vers plus d'investissements

Si Stéphane Richard, le PDG d'Orange, évaluait récemment à une chance sur deux le succès du rachat de Bouygues Telecom, les deux groupes auraient déjà démarré des discussions informelles avec les concurrents Iliad/Free et SFR (Numericable-SFR), avance *Reuters*. Engagées avant même de toute signature d'accord de rachat, ces discussions s'inscrivent dans la nécessité de répartir les actifs – [fréquences, boutiques, clients...] – afin d'éviter un surpoids concurrentiel pour Orange qui ferait obstacle à la réussite de l'opération.

Au-delà de la question de la consolidation du marché français, Sébastien Soriano a rappelé que le rôle de l'Arcep consiste avant tout à « orienter la régulation vers plus d'investissements [des opérateurs] ». L'Autorité poursuivra notamment sa mission sur l'architecture du réseau avec le déploiement du très haut débit (THD) optique. « Il y a encore des briques à construire pour assurer un accès de masse à des infrastructures de qualité, notamment pour les PME » ainsi que l'accès au réseau mobile qui « devient également prioritaire », déclare, toujours aux *Echos*, le président de l'Autorité. Sur ce dernier point, l'Arcep a engagé des travaux, notamment pour [inciter les opérateurs à respecter leurs engagements à couvrir les zones blanches](#). « Nous travaillons aussi à l'élaboration de nouvelles cartes de couverture, plus précises et plus complètes, qui seront accessibles cet été », annonce Sébastien Soriano.

Lire également

[Consolidation : le nouveau scénario Orange-Bouygues Telecom](#)

[Fusion Orange-Bouygues Telecom : inquiétudes pour les consommateurs](#)

[Coriolis Telecom intéressé par l'activité entreprises de Bouygues Telecom](#)